



Le **jeudi 21 septembre**, veille du conseil des ministres censé adopter les ordonnances Macron contre le code du travail, la CGT, l'union départementale FO, la FSU, Solidaires, l'UNEF et l'UNL appellent à nouveau à la grève et à la mobilisation :

Manifestations vers les préfetures et sous-préfetures 15h
Moulins Place d'Allier, Montluçon place Jean Dormoy,
Vichy devant la sous-préfecture.

La FSU s'adresse aux personnels qu'elle représente :

Précaires, AED, AESH, contractuels, vacataires : vous avez vu comment ce gouvernement "réduit la précarité" en renvoyant par milliers et milliers les contrats aidés au chômage. Sa première mesure massive consiste donc à supprimer 140 000 contrats aidés alors que les besoins sociaux, notamment, pour ce qui est de l'Education nationale, dans l'accompagnement des handicapés, demandent immédiatement la pérennisation des emplois existants et leur augmentation, puis leur transformation en postes statutaires, et la création d'un statut spécifique aux étudiants-surveillants.

Agents d'entretien et d'accueil en collèges et lycées, fonctionnaires territoriaux : vous pouvez voir comment la réduction des moyens des collectivités vous menace de plus en plus, alors que le ministre "de l'Action et des Comptes publics" entend décrocher les points d'indice salariaux entre les fonctions publiques.

Fonctionnaires d'Etat, professeurs des écoles, professeurs des lycées et des collèges : le reclassement obtenu par l'action syndicale ces dernières années voit déjà son rythme d'application mis en cause par le même ministre, qui entend aussi supprimer 120 000 postes et rétablir la "journée de carence". Quand à M. Blanquer, ministre de l'Education nationale, il a déclaré : " ... *il est logique que le chef d'établissement ait un rôle à jouer en matière de recrutement.*" Ce sont les statuts, c'est le service public national et laïque, qui sont visés.

Voilà pourquoi il est de notre intérêt à toutes et à tous d'être avec les professions du privé ensemble le 21 contre la mise en cause de la fiabilité du contrat de travail. Ainsi, nous préparons les conditions de la grève unitaire de toute la Fonction publique le 10 octobre à l'appel de tous les syndicats.